



Projet TAFS : Transitions agroécologiques pour des systèmes alimentaires durables : argumentaires pour des politiques publiques

Initiatives et politiques de transition agroécologique : Analyse transversale dans dix pays du Sud

Rapport de synthèse de l'étape 1 (diagnostic des politiques nationales)

Eric Sabourin avec la collaboration de Carolina Milhorange , Stéphane Guéneau , Paulo Niederle , Claire Dedieu , Catia Grisa Andrea Sosa , Jean François Le Coq , Sara Mercandali , Mercedes Patrouilleau , Mamy Sumare , Arlène Alpha, et les contributions locales de Dao The Anh , Stephen Greenberg & Scott Drimie , Goites , E., Toso, FH, Tahina Raharison , Maiyer Xiong et Hoang Thanh Tung .

Introduction

Ce rapport présente les résultats de la première étape du projet TAFS¹ (Transitions Agro-Ecologiques pour des systèmes alimentaires durables : arguments pour les politiques publiques) coordonné par le Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement - CIRAD et mis en œuvre par plusieurs partenaires dans dix pays africains ; Amérique latine et Asie².

L'objectif principal du projet TAFS était de fournir aux décideurs des arguments convaincants pour la formulation et la construction de politiques publiques en faveur de la Transition Agro-Ecologique (TAE) des systèmes alimentaires à l'échelle territoriale (Stassart et al, 2012 ; Gliessman, 2016 ; Lamine, 2020). Les arguments s'appuient sur des preuves scientifiques, des données de terrain et des expériences pratiques. Ils correspondent à trois enjeux principaux de la Transition Agroécologique (TAE) i) : l'approvisionnement tout au long de l'année d'une alimentation suffisante, accessible, diversifiée,

¹Le projet TAFS a été cofinancé dans sa première étape par le Cirad et le ministère français des Affaires étrangères à travers le CGIAR et l'initiative Viabilité à travers TPP Agroécologie (<https://www.cifor-icraf.org/agroecology-tpp/>).

²Les partenaires pour chacun des pays étudiés lors de la première étape du projet TAFS sont Cape University - COE en Afrique du Sud, Université de Ouagadougou et INERA au Burkina Faso, IER au Mali, GSDM à Madagascar, ENDA Pronat et ISRA-BAM au Sénégal. , INTA et Conicet en Argentine, UFRGS-PGDR et UFRRJ-CPDA au Brésil, CIAT en Colombie, National Université , Faculté de Agronomie au Laos et VAAS Vietnam Academy de Agriculture Les sciences au Vietnam.

nutritive et saine pour les populations rurales et urbaines ; ii) la génération d'emplois et de revenus décents pour les agriculteurs et leurs familles et ; iii) la gestion durable des ressources naturelles au niveau agricole et régional dans le contexte du changement climatique.

Le projet s'est appuyé sur ces connaissances pour stimuler la réflexion collective sur les instruments de l'action publique et coconstruire, avec les décideurs et les acteurs territoriaux du système alimentaire, une vision stratégique de la transition vers des systèmes alimentaires durables basés sur des pratiques agroécologiques (Gliessman, 2016 ; Lamine, 2020).

Outre l'introduction et la conclusion, cet article est structuré en trois parties principales : i) l'approche méthodologique et théorique, ii) une analyse transversale des initiatives et des politiques TAE dans les dix pays étudiés et, iv) une discussion des résultats en termes de processus d'institutionnalisation et de mise en œuvre des politiques TAE.

1-Approche méthodologique et théorique

Les questions à l'origine du projet TAFS étaient de comprendre comment différents types de TAE émergent à l'échelle nationale ou régionale et quels facteurs ou trajectoires de transition associées contribuent à institutionnaliser des représentations spécifiques de TAE (Mzoughi & Napoleone, 2013).

Nos hypothèses considéraient que dans les pays du Sud, l'institutionnalisation du TAE dépend à la fois du régime politique et de la coopération internationale, d'une part et, d'autre part, le modèle dominant de politiques publiques agricoles conventionnelles constitue le principal obstacle aux processus de TAE. Sur cette base, l'objectif commun était d'apporter des arguments pour la formulation et la construction de politiques publiques de soutien au TAE à l'échelle territoriale et nationale.

Les impacts écologiques du développement agricole industriel, la marginalisation des agriculteurs familiaux générée par l'agriculture industrielle et, plus récemment, le développement croissant des problèmes nutritionnels ont largement contribué à la reconnaissance d'une nouvelle approche du développement agricole basée sur l'agroécologie (Altieri, 2018 ; Dale , 2020) . Cette approche critique de la Révolution verte est progressivement entrée dans le domaine public à partir des années 1990 à travers le discours sur la nécessaire transition écologique (Altieri, 1989 ; Gliessmann, 2000) . Elle est devenue un domaine d'intervention central pour les agences de coopération (Pavageau et al., 2020 ; Achterberg et Quiroz, 2021), ainsi qu'une référence importante pour les politiques publiques dans plusieurs pays et même dans plusieurs entités publiques décentralisées (États fédérés, provinces ou villes) (Guéneau et al., 2019; Sabourin et al., 2017) . Même si peu de pays ont développé des politiques agroécologiques spécifiques, un nombre croissant d'actions publiques intègrent des lignes directrices et des instruments pour accompagner la transition agroécologique (Place et al., 2022) .

Le cadre théorique et méthodologique est celui de la sociologie de l'action publique (Hassenteufel , 2010 et 2011). Pour collecter et traiter les données, nous sommes partis de la grille de Lascombes et Le Gales (2012) avec les cinq composantes de l'action publique (acteurs, interrelations, idées, institutions, résultats).

Nous émettons l'hypothèse complémentaire que les régimes politiques et la coopération internationale ont une influence sur les trajectoires des transitions agroécologiques au niveau national, mais que cette influence dépend avant tout des initiatives et pressions ou revendications de la société civile organisée et des mouvements sociaux (Sabourin et al., 2017).

La collecte des données a été réalisée à travers des études à l'échelle nationale et territoriale dans les dix pays montrant une diversité de situations en termes de trajectoires institutionnelles, d'initiatives TAE et de processus ou politiques d'accompagnement TAE. Le défi méthodologique était de subventionner le processus de création de politiques publiques basées sur les performances actuelles des systèmes de production agroécologiques à l'échelle territoriale (étape 2) et sur les futurs souhaitables des systèmes alimentaires basés sur l'agroécologie, tels que définis par les parties prenantes. L'utilisation d'outils de prospective (étape 3) est au cœur du processus de construction d'argumentaires politiques : il s'agit d'identifier les visions souhaitables de TAE partagées par les acteurs et d'identifier les contraintes à lever et les actions et instruments de politique publique à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif.

L'application d'une méthodologie commune permet de systématiser les résultats, de monter en généralité, mais également de partager les expériences et les bonnes pratiques entre pays. Le large éventail de pays et de contextes autorise une analyse transversale (plutôt que comparative) des données et des connaissances spécifiques sur les processus TAE. L'étude permet de souligner comment des instruments politiques ad hoc et adaptés peuvent permettre un soutien décisif aux systèmes alimentaires durables à court et à long terme.

L'étape 1, qui correspond au contenu de ce rapport, portait sur l'analyse de la transition agroécologique et son institutionnalisation au niveau national. Elle a permis de documenter ce que l'on entend par agroécologie et TAE dans chacun des pays étudiés, en identifiant les débats autour de la représentation de la TAE. Ce rapport fournit également des informations sur les voies d'institutionnalisation du TAE en fonction des mouvements sociaux, de leurs opportunités politiques et des éléments structurels des politiques existantes.

Une grille d'analyse commune a été appliquée dans chaque pays. Elle s'appuie sur l'analyse sociologique des composantes de l'action publique proposée par Lascoumes et Le Gales (2012). Elle examine l'analyse des principaux acteurs de la TAE, de leurs relations, de l'ensemble des idées, des références, des institutions et des instruments de politique publique existants (voir figure 1).

Figure 1 : Grille d'analyse et de collecte d'informations Source : Auteurs (2020) d'après Lascoumes et Le Galés (2012)

<p>1. PARTIES PRENANTES : Quelles parties prenantes/institutions sont pour (ou contre) l'ETA ?</p> <ul style="list-style-type: none">o Identification et typologie des acteurs (description des acteurs et de leurs activités, de leurs ressources techniques, financières et politiques, de leur proximité avec le pouvoir et de leur capacité de mobilisation...)o Sélection et examen approfondi du rôle de certains acteurs clés. <p>2. INTERACTIONS ENTRE PARTICIPANTS :</p> <ul style="list-style-type: none">o Groupes d'intérêt, coalitions et réseaux ; controverses, tensions ou conflitso Espaces de discussion ou de négociation entre parties intéressées <p>3. IDÉES/REPRÉSENTATIONS : quels sont les différents points de vue et récits du TAE dans le débat public et dans la législation et la réglementation existantes ?</p> <ul style="list-style-type: none">o Définitions et concepts utilisés pour caractériser et soutenir le TAEo Principales solutions proposées pour accompagner le TAEo Récits/représentations TAE. <p>4. INSTITUTIONS : règles, normes et cadres politiques</p> <ul style="list-style-type: none">o Bref contexte historique (politiques et projets agricoles ou alimentaires existants qui ont favorisé ou entravé le TAE).o Moments critiques dans la trajectoire de TAE. <p>5. RÉSULTATS en termes d'INSTRUMENTS : Quelles formes d'action publique ont été mises en œuvre pour favoriser ou entraver le TAE ?</p>
--

Notre étude a couvert 10 pays d'Afrique (Madagascar, Mali, Burkina Faso, Sénégal, Afrique du Sud), d'Amérique latine (Brésil, Argentine, Colombie) et d'Asie (Vietnam et Laos) (voir figure 2). Dans chacun des pays, les données ont été collectées au moyen d'examens documentaires de la documentation et des interfaces de communication existantes (sites Web), d'enquêtes en ligne, d'entretiens non dirigés avec les parties prenantes concernées du gouvernement, du secteur privé et des ONG impliquées dans les pratiques agroécologiques et dans la mise en œuvre d'initiatives ou de politiques dans les processus de formulation des politiques agroécologiques.



Figure 2 : Localisation des partenaires et des pays participant aux études.

Dans chaque pays, les données ont été collectées et synthétisées dans un rapport et résumées à l'aide de policy brief destinés aux décideurs. Ces rapports comprennent : i) une analyse des différentes visions dominantes et alternatives de la transition agroécologique ; l'identification des principaux acteurs, groupes d'intérêt et réseaux qui soutiennent le TAE, ainsi que de ses principaux opposants ; ii) une étude des initiatives, politiques et projets existants pour le développement de l'agroécologie en référence au scénario politique général ; iii) une analyse des principaux types de pratiques agroécologiques et des systèmes alimentaires associés ; iv) les principales politiques et instruments en faveur du TAE et, enfin, v) l'identification des principales contraintes à la transition agroécologique.

Les rapports ont ensuite été discutés collectivement entre les auteurs et co-auteurs de chaque pays, afin de mettre en évidence, dans une perspective comparative et transversale, les principaux éléments qui influencent l'institutionnalisation de l'agriculture dans les différents pays : la conception de l'agroécologie soutenue par les acteurs les plus influents, la nature des configurations entre acteurs clés, les processus institutionnels et les instruments de politiques publiques, notamment ceux liés au régime politique et au système d'aide internationale.

2. Analyse transversale de la construction des politiques de TAE

2.1. Les conceptions et visions de la TAE

La définition de l'agroécologie est, dans une large mesure, un processus de construction conceptuelle - et, dans certains cas, politique - mené par les différents acteurs impliqués. Ce processus reflète les spécificités des contextes locaux et régionaux, ainsi que les interactions entre les différents acteurs, leurs idées dominantes et les cadres politico-institutionnels en place. Les conceptions de l'agroécologie, ainsi que les voies vers son institutionnalisation, varient largement en fonction de ces facteurs et sont adaptées pour répondre aux besoins et aux réalités locales. Dans les espaces de dialogue internationaux, il est courant que les projets promeuvent des conceptions larges de l'agroécologie et des systèmes alimentaires durables (Loconto & Fouilleux, 2019 ; Di Roberto et al. 2023). Cette généralité, à son tour, donne aux acteurs nationaux et infranationaux une marge de manœuvre considérable pour interpréter et prioriser des approches spécifiques selon les contextes.

Les résultats indiquent trois conceptions majeures ou voies principales de TAE dans les dix pays : l'agroécologie, l'agriculture biologique et l'agriculture durable. Seule la production biologique a une définition et une institutionnalisation communes marquées par des processus de certification biologique et une fédération internationale (IFOAM). L'agroécologie et l'agriculture durable comportent plusieurs sous-types au sein de chaque catégorie.

En Amérique latine, l'agroécologie propose une transformation radicale des systèmes agricoles et alimentaires et s'oppose au modèle conventionnel orienté vers l'exportation, considérant que cette transformation est nécessaire pour faire face aux défis environnementaux et sociaux (Wezel et al, 2014). L'agroécologie partage deux principes avec l'agriculture biologique : produire en protégeant les écosystèmes et rejeter les intrants qui ne sont pas issus de processus biologiques. Mais l'agroécologie latino-américaine prône également une plus grande autonomie des producteurs sur les marchés en amont et en aval et souligne l'importance du recyclage dans les systèmes agricoles. Elle vise à transformer le système agroalimentaire et les relations entre producteurs et consommateurs, en proposant des circuits courts reliant sécurité alimentaire et souveraineté alimentaire à l'échelle des territoires. Outre la dimension technique de la production agricole, l'agroécologie propose donc une approche holistique combinant les aspects sociaux, environnementaux, économiques et culturels.

En Argentine, plusieurs initiatives agroécologiques ont vu le jour suite à la crise financière de 2001, notamment l'agroécologie « extensive » dans les exploitations de taille moyenne. En Afrique du Sud, l'agroécologie « de base » est associée à la campagne pour la souveraineté alimentaire aux côtés d'une vision plus entrepreneuriale de l'agriculture biologique.

Dans des pays d'Afrique et d'Asie comme le Laos, Madagascar, le Sénégal, le Burkina Faso et le Mali, la TAE ne se caractérise pas par le remplacement de l'agriculture conventionnelle intensive par un modèle écologique aligné sur les principes de la nature. Il s'agit plutôt d'une *intensification écologique*³ (Griffon, 2013) de l'agriculture paysanne traditionnelle, qui fonctionne historiquement avec peu ou pas d'intrants externes, souvent limitée aux cultures de rente. Bien que moins dépendants des intrants chimiques, ces systèmes traditionnels n'étaient pas exempts d'impacts environnementaux tels que la déforestation, le brûlis, l'érosion des sols et, dans certains cas, la contamination par les pesticides (Cesaro, 2020 ; Debar, 2020). Cette approche d'intensification écologique cherche à améliorer l'efficacité des systèmes traditionnels, en les adaptant aux demandes actuelles sans compromettre les ressources naturelles. Malgré les spécificités de chaque pays, les politiques publiques en faveur de la

³ L'idée derrière la notion d'intensification écologique est de développer des systèmes de production agricole qui utilisent intensivement les processus biologiques et écologiques des écosystèmes et leurs fonctions naturelles, plutôt que d'utiliser intensivement des intrants (combustibles fossiles, engrais chimiques, pesticides), comme ce fut le cas lors des révolutions vertes et autres modernisations agricoles (Griffon, 2013).

TAE tendent à privilégier des approches essentiellement techniques, ciblant des unités ou des filières de production spécifiques, tandis que les aspects sociopolitiques, tels que l'équité dans l'accès aux ressources et la participation des communautés, sont souvent relégués au second plan (Milhorance et al. 2024). Dans ce contexte, les gouvernements donnent souvent la priorité à la rationalisation de l'utilisation des intrants chimiques, à l'introduction de bio-intrants et à la formation technique par le biais de subventions et de programmes de formation. Cela correspond à l'une des voies vers l'agriculture durable observée au Brésil et en Argentine (Niederle et al, 2022 ; Patrouilleau et al, 2022). Ces stratégies reflètent une vision fonctionnaliste de la TAE, qui privilégie les solutions pratiques et immédiates aux problèmes d'environnement et de production.

L'Afrique du Sud, quant à elle, présente une configuration différente, où l'agroécologie se manifeste sous deux formes principales. La première est une approche communautaire, associée aux campagnes pour la souveraineté alimentaire et la lutte contre la dépendance à l'égard des intrants externes. Ce volet cherche à renforcer la résilience des communautés locales grâce à des pratiques agroécologiques qui valorisent la gestion collective des ressources et la production pour la consommation locale. Le second volet est plus orienté vers la production d'entreprises, intégrée dans le modèle de l'agriculture biologique, avec un accent sur la certification et l'accès aux marchés d'exportation. Cette dualité reflète la coexistence d'intérêts et de priorités différents au sein du secteur agricole sud-africain, soulignant les défis que représente l'alignement des politiques agroécologiques sur les exigences des marchés mondiaux (Greenberg et Drimie, 2021).

L'agriculture biologique, promue par l'IFOAM et d'autres organisations du secteur, présente une définition plus claire et plus consolidée du processus de transition basé sur l'exclusion des intrants synthétiques en faveur d'alternatives « naturelles ». Cette approche est régie par des systèmes de certification stricts, qui garantissent le respect de normes spécifiques et permettent d'accéder à des marchés différenciés. La majorité des producteurs biologiques sont des agriculteurs familiaux, mais on trouve également des entrepreneurs familiaux ou des entreprises tournées vers l'exportation. Pour ces acteurs, la certification représente une opportunité de marché et un moyen d'ajouter de la valeur à leurs produits (Audet et Gendron, 2011).

L'agriculture durable, quant à elle, n'est pas vraiment une nouvelle alternative. Il s'agit d'une approche suffisamment large pour intégrer des pratiques et des concepts préexistants, souvent développés dans le cadre d'initiatives antérieures de gestion durable des ressources naturelles. Cette approche ne remet pas directement en cause l'intensification conventionnelle, mais intègre des pratiques agroécologiques soutenues par des incitations financières telles que des crédits conditionnés et des subventions par exemple au titre de la rémunération de services environnementaux.

En Afrique de l'Ouest, le terme « gestion durable des terres » est utilisé depuis les années 2000, principalement associé à des initiatives d'assistance technique et de vulgarisation rurale, sans développement d'instruments politiques spécifiques. Ces pratiques comprennent la conservation des sols, la gestion intégrée de l'eau et les pratiques alternatives de lutte contre les ravageurs. Au Sénégal, par exemple, on distingue les initiatives visant à protéger, restaurer ou créer les conditions d'une gestion durable des ressources naturelles telles que l'eau, les sols, les forêts et les pêcheries, qui sont fondamentales pour la production alimentaire. Parmi ces initiatives, on peut citer la gestion communautaire des forêts, la régénération naturelle assistée (RNA), la reconstitution des ressources halieutiques, la gestion communautaire des ressources pastorales et la gestion intégrée des ressources en eau. Bien qu'elles ne soient pas nouvelles, ces approches illustrent la manière dont l'agriculture durable peut être mobilisée pour relever les défis environnementaux contemporains à différentes échelles (Milhorance et al., 2022b).

En Amérique latine, les pratiques d'agriculture durable sont complétées par des stratégies visant à promouvoir les services environnementaux (pour la conservation de l'eau, des forêts et de la biodiversité, voir Ezzine de Blas et al, 2017) ou l'adaptation au changement climatique, comme la proposition *Climate Smart Agriculture* (CSA) appliquée en Colombie et au Brésil (Osorio Garcia et al, 2019). Le concept de CSA regroupe des stratégies intégrées visant à stimuler l'adaptation au climat, l'atténuation des impacts environnementaux et la productivité agricole, dans le but d'augmenter les revenus des producteurs et de garantir la sécurité alimentaire. Cependant, la CSA fait l'objet d'un débat important, notamment en ce qui concerne la définition d'instruments concrets pour sa mise en œuvre. Caron et Treyer (2016) soulignent que la CSA tend à dépolitiser les débats sur le climat, car les solutions présentées comme *gagnant-gagnant-gagnant* masquent le fait que les questions cruciales nécessitent souvent un arbitrage politique, dans des contextes où les acteurs ont un accès inégal aux ressources. Au Brésil, des associations privées d'agro-industrie, en partenariat avec le ministère de l'agriculture, ont promu des stratégies intégrées qui combinent l'adaptation au climat, l'atténuation et l'augmentation de la productivité, sur la base du concept de la CSA. Toutefois, dans la pratique, le programme d'adaptation a gagné en importance, en raison du potentiel d'augmentation de la productivité, tandis que les efforts d'atténuation ont été relégués au second plan. L'atténuation, associée au contrôle de la déforestation et à l'application de normes environnementales, se heurte à la résistance de divers acteurs de l'agro-industrie, qui s'opposent traditionnellement à ces mesures (Milhorance et al., 2022a).

Ainsi, le concept de CSA, bien que compatible avec les notions d'agriculture durable, a fait l'objet d'une appropriation sélective, privilégiant les intérêts productivistes au détriment d'une approche plus équilibrée et engagée en faveur de la durabilité environnementale. Contrairement à l'agroécologie, qui adopte une approche holistique et englobe les dimensions sociales, culturelles et environnementales, l'agriculture durable tend à se concentrer principalement sur la durabilité environnementale. L'agriculture durable est promue par les gouvernements soucieux de préserver les sols, de réduire les pesticides et d'atténuer les incidences sur l'environnement, ce qui renforce l'approche technique et fonctionnaliste de la durabilité.

2.2. Les acteurs clés

La construction et la mise en œuvre de la TAE reflètent une interaction complexe entre de multiples acteurs, chacun jouant un rôle spécifique en fonction de ses intérêts, de ses capacités et de son contexte sociopolitique. Ces acteurs comprennent les organisations de la société civile, le secteur privé, les gouvernements à différents niveaux, les agences de coopération internationale et les institutions de recherche qui, ensemble, façonnent la dynamique locale, nationale et internationale de la promotion de l'agroécologie. La manière dont ces acteurs interagissent influence directement les conceptions, les agendas et les politiques liés à la TAE.

Les *organisations de la société civile* jouent un rôle central dans tous les pays étudiés, étant responsables non seulement de l'influence sur les politiques publiques, mais aussi de la mise en œuvre d'initiatives locales. Les associations de producteurs, les mouvements agroécologiques, les ONG techniques et les organisations de consommateurs constituent le cœur de cette action. En Amérique latine et en Afrique de l'Ouest, l'agroécologie paysanne, qui met l'accent sur la souveraineté alimentaire, est promue comme une alternative au modèle conventionnel basé sur l'exportation. Ces organisations prônent des pratiques qui privilégient le recyclage des ressources, l'autonomie des agriculteurs et la transformation des relations de production et de commercialisation à l'échelle des territoires (Sabourin et al, 2018).

Au Sénégal, par exemple, l'ONG ENDA-Pronat joue un rôle pionnier depuis les années 1980, en promouvant la substitution des pesticides et des pratiques agroécologiques expérimentales. Ces efforts sont complétés par des événements majeurs, tels que la conférence de l'IFOAM au Burkina Faso

en 1989, qui a consolidé le rôle de l'agroécologie en Afrique de l'Ouest (Milhorange et al, 2022b). Dans des pays comme le Laos, Madagascar et le Vietnam, la société civile agit souvent en tant que bénéficiaire de programmes de coopération internationale, ce qui peut limiter sa capacité à promouvoir une agroécologie plus radicale et adaptée aux contextes locaux (Gueneau et Xiong, 2022 ; Raharison, 2022). Dans le contexte sud-africain, les dynamiques sont différentes. L'agroécologie est associée à la fois aux campagnes de souveraineté alimentaire des communautés et aux initiatives commerciales visant la production biologique certifiée. Cette dualité reflète les tensions entre un modèle communautaire et une approche orientée vers le marché, soulignant les défis que représente l'alignement d'intérêts divers dans un même système de production (Greenberg et Drimie, 2021).

Les gouvernements, à leurs différents niveaux, jouent également un rôle crucial dans la promotion du TAE. Outre le financement de programmes de coopération internationale, certains pays, comme l'Argentine, le Brésil et le Sénégal, ont mis en œuvre une législation et des instruments spécifiques en faveur de l'agroécologie. Au Brésil, par exemple, des politiques telles que le Programme national d'alimentation scolaire (PNAE) encouragent les pratiques agroécologiques en favorisant l'achat direct d'aliments auprès des agriculteurs familiaux. Au Sénégal, la réélection de Macky Sall en 2019 a marqué un tournant avec le lancement du « PSE Vert » (Plan Vert Sénégal Emergent), qui a inscrit l'agroécologie dans son programme politique. Ce mouvement a été porté par des coalitions plus larges, telles que la Dynamique pour la Transition Agroécologique au Sénégal (DyTAES), qui rassemble des ONG, des syndicats agricoles et des institutions de recherche pour promouvoir l'intégration de l'agroécologie dans les documents stratégiques nationaux.

Les agences de coopération internationale et les ONG mondiales ont également joué un rôle important dans la promotion de la TAET, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Depuis les années 1970, des initiatives d'agriculture durable telles que l'agriculture de conservation, la gestion intégrée des bassins versants et la lutte biologique contre les ravageurs ont été encouragées avec le soutien de programmes bilatéraux et multilatéraux. Ces initiatives privilégient souvent les solutions techniques, mais ouvrent également la voie à l'adoption d'approches plus radicales, telles que les certifications participatives et les ventes directes promues par des ONG bilatérales et internationales. Parallèlement, un grand nombre d'ONG internationales, bilatérales ou de coopération décentralisée ont développé des appuis à une agroécologie paysanne plus radicale et territorialisée, basée notamment sur la vente directe et la certification participative des produits (Lemeilleur et al., 2022).

Le *secteur privé* joue un rôle variable dans la TAE, selon les pays et leur structure économique. Au Brésil, en Colombie, en Afrique du Sud et à Madagascar, des entreprises de l'« agro-industrie verte » ont investi dans la production biologique, notamment pour l'exportation. Ces entreprises adoptent des pratiques agro-écologiques, mais généralement dans le cadre d'un modèle orienté vers les marchés mondiaux et fortement dépendant des certifications internationales. En Argentine, on distingue l'« agroécologie extensive », pratiquée par des agriculteurs de taille moyenne (50 à 600 hectares) qui combinent polyculture et élevage pour approvisionner les marchés locaux et nationaux (Sosa Varroti et al, 2024). Cependant, dans des pays comme le Burkina Faso, la présence du secteur privé dans les TAE est moins expressive, bien qu'il y ait des initiatives émergentes sur le marché des intrants biologiques et des pratiques associées à l'agriculture durable (Medina, 2022).

Les institutions de recherche, quant à elles, contribuent directement ou indirectement au TAE, étant donné que l'agroécologie est conçue comme une science appliquée basée sur le paradigme des systèmes agroécologiques (Gliessman, 2018). Au Brésil, des réseaux tels que l'Articulation nationale de l'agroécologie (ANA) jouent un rôle essentiel en articulant les communautés universitaires, les agriculteurs et les mouvements sociaux, en générant des connaissances techniques et politiques pour soutenir les pratiques agroécologiques. Au Sénégal, la DyTAES intègre les chercheurs en tant qu'acteurs clés, promouvant des politiques fondées sur des données probantes. En outre, la TaFAé (Task Force for the Promotion of Agroecology) a joué un rôle important dans le partage d'expériences techniques et la formulation de projets visant à collecter des fonds, bien qu'elle ait été confrontée à des limites dues à un manque de légitimité politique. En Afrique du Sud, les instituts de recherche ont

étudié non seulement les aspects techniques de l'agroécologie, mais aussi ses implications socio-économiques, contribuant ainsi à une vision plus intégrée de la TAE (Greenberg et Drimie, 2021).

La promotion de la TAE est donc le résultat d'un réseau complexe d'interactions entre différents types d'acteurs, chacun apportant des perspectives et des priorités différentes. Alors que les mouvements sociaux et les ONG mènent souvent des initiatives plus transformatrices, le secteur privé et les gouvernements ont tendance à adopter des approches plus techniques et orientées vers le marché. Les agences internationales et les instituts de recherche complètent ces efforts en apportant des fonds, une expertise technique et une légitimité politique. Cette diversité d'acteurs et d'approches reflète les multiples configurations possibles de la TAE. Les conceptions et les pratiques en matière de TAE sont donc profondément influencées par les interactions dynamiques entre ces acteurs, qui façonnent les agendas politiques et les stratégies de mise en œuvre à différentes échelles.

3. Les processus de construction des politiques de TAE

La construction des politiques de TAE est un processus influencé par des facteurs tels que la structure institutionnelle de chaque pays, la présence de certains acteurs clés et l'interaction avec les systèmes de coopération internationale et les marchés de consommation (Achterberg & Quiroz, 2021 ; Le Velly et al, 2023). La TAE, en tant que concept et pratique, est traduite de différentes manières dans différents contextes nationaux, reflétant à la fois les dynamiques locales et les influences des agendas mondiaux. Ces processus sont souvent marqués par des contradictions et des tensions, notamment la fragmentation institutionnelle, la concurrence entre les acteurs et la coexistence d'approches orientées vers le marché et d'initiatives menées par la société civile.

3.1 Définition des agendas politiques : coalitions, institutions et financement

La définition des agendas politiques de TAE varie considérablement en fonction de l'acteur ou de l'institution qui promeut la traduction de la proposition conceptuelle et des instruments dans chaque pays, ainsi qu'en fonction du degré de dépendance à l'égard du financement international. Il convient de noter que dans les pays du Sud, la TAE a été profondément façonnée par la coopération internationale bien avant l'émergence de politiques publiques visant explicitement cet objectif. Ce rôle initial a été joué par des initiatives non gouvernementales, souvent de nature religieuse, des partenariats interuniversitaires et des programmes d'éducation et de vulgarisation rurale. Certaines de ces actions, qui ont débuté il y a plus de cinquante ans, ont précédé l'implication de grandes organisations multilatérales comme les Nations unies, influençant de manière décisive la diffusion des pratiques agroécologiques et la formation de réseaux d'acteurs aux niveaux local et mondial (Pavageau et al., 2020).

Dans les pays d'Afrique de l'Ouest, à Madagascar et dans certaines régions d'Asie, l'influence de la coopération internationale reste importante.

Dans ces contextes, en particulier dans les pays africains, l'agroécologie a été largement diffusée par le biais de projets financés par des organisations internationales, qui ont joué un rôle central dans l'introduction et la promotion des pratiques agroécologiques. Toutefois, cela ne signifie pas que l'agroécologie était inexistante dans ces régions. Des pratiques alignées sur les principes de la TAE existaient déjà, mais sous d'autres définitions ou dans le cadre de systèmes agricoles traditionnels. L'exemple du travail de Pierre Rabhi à Gorom-Gorom, une région sahélienne du Burkina Faso, dans les années 1980, est emblématique à cet égard et pour la promotion de l'agroécologie dans la région. Il existe encore un débat autour de ce que l'on appelle l'« agroécologie naturelle », souvent idéalisée comme inhérente à des contextes où la limitation des intrants chimiques est due à des contraintes économiques ou structurelles. Les petits agriculteurs, en particulier les plus jeunes, réfutent la conception romantique d'une agriculture purement de subsistance, basée sur l'autoconsommation, le

travail manuel de la famille et la vente des excédents. Ils revendiquent au contraire l'innovation technologique, la mécanisation et l'intensification productive pour s'assurer des revenus décents et élever leur niveau de consommation et d'investissement (Pavageau et al., 2020).

Au Burkina Faso, l'élaboration de la Stratégie nationale pour le développement de l'agroécologie (SNAE) en 2020 a marqué une étape importante dans l'intégration de l'agroécologie dans l'agenda politique au niveau national en Afrique de l'Ouest. Soutenue par des agences internationales telles que l'Agence française de développement, cette stratégie a dû faire face à des défis liés aux désaccords entre les acteurs de la société civile et le gouvernement sur l'utilisation d'intrants chimiques. Ces différends sont aggravés par des divergences idéologiques sur l'utilisation d'intrants chimiques par rapport aux pratiques exclusivement biologiques (Medina, 2022). En outre, la junte militaire mise en place en 2022 a généré une instabilité politique dans le pays et a changé l'orientation du débat sur l'agroécologie, en ravivant le récit de l'héritage du président Thomas Sankara qui, en 1987, avait déjà introduit des éléments agroécologiques dans sa politique nationale, associant la TAE à un récit de résistance et de souveraineté nationale. En 2023, un accord entre acteurs de la société civile formalise l'idée d'une « utilisation rationnelle » des intrants chimiques, ce qui représente une avancée dans les débats et la construction de la SNAE. Malgré cela, la mise en œuvre de la SNAE reste limitée par l'instabilité politique, le terrorisme qui entrave la mise en œuvre des politiques au niveau local et la résistance croissante de la population à la dépendance vis-à-vis de la coopération internationale.

Le Mali présente un cas similaire à celui du Burkina Faso. L'intégration de l'agroécologie dans les stratégies politiques a été menée par la société civile et la coopération internationale depuis les années 2010, compte tenu de l'implication limitée de l'État national en dehors de la filière coton. Des collectifs locaux, notamment dans la périphérie de Bamako, font preuve de dynamisme en adoptant des pratiques agroécologiques et en organisant des systèmes de commercialisation, souvent soutenus par des ONG internationales qui fournissent des ressources techniques et financières. Malgré ces efforts, l'absence d'une stratégie nationale globale et le manque de coordination interinstitutionnelle réduisent la portée des initiatives de TAE, rendant difficile leur consolidation à l'échelle nationale (Alpha et al. 2022). Les changements politiques qui ont eu lieu en 2020, lorsqu'un coup d'État a renversé le gouvernement du président de l'époque, Ibrahim Boubacar Keïta, et en 2021, avec un second coup d'État qui a consolidé le pouvoir militaire, ont encore affecté la capacité à promouvoir la TAE. En conséquence, il y a eu une réduction significative des projets de coopération internationale, reflétant l'instabilité politique et les sanctions imposées par divers partenaires (Le Cam, 2022). Ce scénario a rendu les flux d'investissements étrangers plus incertains, mettre en péril la continuité et l'efficacité des actions menées tant par la société civile que par les organismes locaux.

À Madagascar, la TAE est conduite par la société civile avec un soutien important de la coopération internationale, qui a principalement promu l'agriculture de conservation et l'agriculture sans labour comme stratégies de transition. Cependant, l'agroécologie à Madagascar reste limitée à des marchés de niche, principalement orientés vers l'exportation. Le manque de coordination entre les politiques publiques et la sectorisation excessive - l'agroécologie étant souvent reléguée à un rôle périphérique dans les politiques de développement agricole - compromettent la consolidation d'une approche intégrée. De plus, l'accent mis par le gouvernement sur les grandes entreprises agricoles et la protection de l'environnement (orientée vers la protection des forêts, la gestion de la biodiversité et les aires protégées) reflète une vision limitée, centrée sur la sécurité alimentaire d'urgence et la conservation des forêts et des aires protégées (Raharison, 2022).

Au Laos, la planification de l'État en matière de TAE est guidée par la coopération internationale dans le domaine de l'« agriculture verte et durable ». Cependant, le manque de clarté des objectifs finaux et la fragmentation de la mise en œuvre des différents plans et programmes limitent la cohérence des politiques. La mobilisation de ressources externes est pragmatique, mais le manque de coordination

fine entre les projets financés par différents bailleurs de fonds compromet l'intégration entre les initiatives locales et nationales. Cette difficulté d'articulation reflète les limites de l'appareil d'État à traduire les orientations internationales en stratégies locales cohérentes (Guéneau et Xiong, 2022).

Au Vietnam, en revanche, le scénario est marqué par une approche plus coordonnée et centralisée. Les plans nationaux financés par la coopération internationale donnent la priorité à la réduction de l'utilisation des intrants chimiques, à la conservation des ressources naturelles (eau et sol) et à l'adaptation au changement climatique. La capillarité et la rigueur du système de contrôle étatique assurent une plus grande efficacité dans la mise en œuvre des politiques, même si la centralisation peut aussi limiter l'adaptation des stratégies aux spécificités régionales. Cette capacité de coordination démontre le rôle décisif de structures institutionnelles fortes pour faire avancer des politiques pragmatiques, bien que principalement techniques, visant la durabilité (Tung, 2021).

Ces cas illustrent le rôle central de la coopération internationale dans l'élaboration des politiques de TAE, mais révèlent également ses limites. La dépendance à l'égard des financements extérieurs crée une dynamique qui perpétue souvent la fragmentation institutionnelle et la concurrence entre les acteurs locaux, ce qui compromet l'efficacité et la durabilité des initiatives. Dans le même temps, le manque d'alignement stratégique entre les bailleurs de fonds internationaux et les priorités nationales se traduit par des politiques déconnectées des réalités territoriales et des demandes locales. La société civile joue un rôle clé dans la mobilisation des ressources et la formation de coalitions, tandis que le marché, en particulier le segment des produits biologiques certifiés, agit comme un élément complémentaire. Cette dynamique est évidente dans la création de marchés territoriaux locaux, y compris les marchés publics, les foires agroécologiques et les chaînes de commercialisation courtes, ainsi que les réseaux d'exportation axés sur des niches à forte valeur ajoutée (Sosa Varroti et al, 2024).

En Amérique latine, les politiques de TAE sont largement menées par l'État, avec une influence moindre des financements internationaux par rapport à d'autres régions.

La Colombie est un exemple de la manière dont la coopération internationale peut interagir avec les politiques nationales pour formuler la TAE. Il s'agit d'une combinaison de l'affirmation d'une volonté de programme national et de l'apport de ressources publiques importantes provenant de la coopération liée au contexte de la guerre civile et du plan de paix. Cette articulation se manifeste dans quatre politiques principales : i) l'inclusion productive dans le scénario post-conflit ; ii) les programmes généraux d'agriculture propre ; iii) les politiques de souveraineté alimentaire et d'agriculture familiale ; et iv) les politiques environnementales et d'adaptation au changement climatique. Bien qu'ils soient tous pertinents, l'intégration de ces volets au niveau territorial reste déficiente, ce qui compromet l'efficacité des initiatives. Le projet de loi sur l'agroécologie n° 544 et la Commission intersectorielle sur la sécurité alimentaire et la nutrition (CISAN) apparaissent comme des instruments potentiels pour renforcer la TAE, mais une grande partie des ressources a été absorbée par l'agro-industrie, qui se présente comme « verte » en renforçant l'agriculture durable orientée vers les marchés mondiaux. Dans cette perspective, les *alliances productives* ont favorisé la diversification des cultures et les « entreprises vertes », soutenues financièrement par le Fonds pour une Colombie durable et le Fonds pour un élevage durable. Ces programmes, bien que favorables à la durabilité environnementale, négligent souvent les principes fondamentaux de l'agroécologie, tels que l'inclusion sociale et la justice agraire. Parmi les limitations structurelles, la violence dans les zones rurales, le pouvoir politique de l'agro-industrie et les difficultés d'accès à la terre sont des obstacles majeurs à la consolidation de la TAE (Valdivia et al, 2022).

Le Brésil est un cas unique dans le panorama analysé, car il a mis en œuvre la Politique nationale pour l'agroécologie et la production biologique (PNAPO) entre 2013 et 2018. Cette politique est le résultat d'une large coalition d'ONG, de mouvements sociaux et de réseaux d'agriculteurs qui ont réussi à

institutionnaliser l'agroécologie au niveau fédéral. Cependant, le démantèlement du PNAPO à partir de 2019 par le gouvernement Bolsonaro a considérablement affaibli l'institutionnalisation de la TAE, la laissant dépendante des réseaux sociaux et des mécanismes de certification, sans le soutien de politiques publiques robustes (Schmitt et al, 2017 ; Niederle et al, 2022).

En Argentine, le scénario se caractérise par une combinaison d'approches axées sur le marché et sur la société civile. Dans la production intensive et extensive, l'Argentine présente une combinaison d'approches institutionnelles de la TAE, à la fois axées sur le marché (comme dans la production biologique) et sur la société civile, avec un accent sur l'agroécologie appliquée à l'agriculture familiale, où les ONG et les réseaux d'agriculteurs familiaux agroécologiques se sont organisés pour desservir principalement des marchés urbains spécifiques. *L'agroécologie extensive* s'est imposée comme une alternative technique et économique viable à l'agro-industrie dans les principales productions du pays (grains, céréales, viande), représentant une opportunité stratégique pour les alliances avec les petits producteurs agroécologiques et leurs organisations (Sosa Varroti et al, 2024). Cependant, nombre de ces producteurs considèrent que les producteurs extensifs, lorsqu'ils ont recours aux certifications biologiques, ne sont pas toujours alignés sur les principes fondamentaux de l'agroécologie. Jusqu'en 2023, le soutien public était assez inégal au niveau national, se traduisant principalement par des initiatives de formation, de vulgarisation et de recherche (menées par l'Institut National de Technologies Agricole INTA) et des programmes des gouvernements provinciaux et locaux, comme dans le cas de la province de Buenos Aires qui, toujours sous le gouvernement péroniste en 2025, maintient un programme pour la promotion de l'agroécologie au sein du ministère provincial du développement agricole. Cependant, depuis le début de la présidence de Javier Milei en 2024, la plupart des institutions et des politiques publiques soutenant l'agroécologie au niveau national, analysées dans la phase 1 du projet TAFS (Patrouilleau et al, 2022) ont été démantelées (Sosa Varroti et al, 2024).

Dans ce contexte, les marchés et les consommateurs représentent également des facteurs pertinents pour les agriculteurs impliqués dans la TAE. Il convient de noter que dans tous les pays analysés, l'accès aux marchés est considéré comme une priorité stratégique. Les modèles de commercialisation comprennent la vente directe, les achats publics, les supermarchés spécialisés, les exportations et les marchés de niche pour les produits certifiés. Les produits tels que le café et le cacao (Brésil, Colombie, Vietnam), les fruits tropicaux (bananes, mangues) et les produits identitaires à valeur ajoutée tels que la vanille de Madagascar, le thé du Vietnam et le rooibos d'Afrique du Sud jouent un rôle crucial dans la viabilité économique des TAE. Cependant, l'accès à ces marchés dépend souvent de certifications, d'un soutien technique et d'un financement externe, ce qui crée des obstacles importants pour les petits producteurs.

3.2. Définition des instruments et orientation de la TAE

La TAE peut être promue par différents types d'instruments de politique publique, dont la conception et la mise en œuvre reflètent des objectifs, des échelles d'intervention et des contextes sociopolitiques différents. L'étude a permis de dresser une typologie large et exhaustive de ces instruments, publiée par Place et al. (2022). Le présent document adopte une classification pragmatique fondée sur les objectifs de chaque instrument, conformément à des études antérieures sur les politiques de TAE en Amérique latine (Sabourin et al., 2018 ; voir le tableau 2 ci-dessous).

Les instruments d'innovation et de gestion des connaissances ont trois objectifs : favoriser le partage horizontal des connaissances et l'expérimentation (donner des exemples au Burkina Faso, Colombie), développer certaines techniques traditionnelles (Burkina Faso, Laos, Madagascar) et promouvoir ***les réseaux territoriaux de connaissances agroécologiques*** (programme Ecoforte au Brésil, UTT en Argentine).

Les instruments pour garantir l'accès aux ressources sont, comme au Brésil et en Afrique du Sud, la réforme agraire et les actions foncières, l'accès à l'eau, l'accès au crédit et la vulgarisation agricole pour les agriculteurs familiaux. Ces actions constituent une base solide pour négocier des programmes plus spécifiques en faveur de l'agroécologie.

Tableau 1. Quelques exemples d'instruments d'appui à la TAE dans chaque pays

Pays	Innovation Connaissances	Marchés et sécurité alim.	Régulation Environnementale	Gestion Pesticides
Afrique du Sud	Regenerative farming Plan	National Food & Nutrition Security Plan	Conservation Agriculture policy	SmartAgri
Argentine	Réseau Agroecologia INTA Cambio Rural	Pro-Huerta, Marché central de Buenos Aires	Conservation et usage Biodiversité en Agroécosystèmes	Interdiction Glyphosate en Prov. de Misiones
Brésil	ECOFORTE (Renforcement réseau d'AE)	Progr. Achat Aliments et Prog. Nat. Alim. Scolaire	Biodiversité et Semences locales	Polit. Nat. D'AE et Prod. organique Progr. Bio intrants
Burkina Faso	Stratégie Nationale pour l'Agroécologie TAPSA (projet)	Politique Nationale Sécurité Aliment. & Nutritionnelle	Stratégie Nationale Conservation Restauration Sols	PADITA (projet de alternativas tecnicas)
Colombie	loi N° 544/2021 - Agroécologie	Marchés d'achats publics agri famil.	Business Vert Colombie Durable	
Laos	PRONAE National Agro Ecology Programme	Strategic Plan for National Organic Agriculture	Initiative on Conservation Agriculture	Good Agriculture Practices
Madagascar	GSDM Groupe Professionnels de l'Agroécologie	Plan National pour Sécurité Aliment.	Task Force Nation Agriculture de Conservation	Integrated Pests Management (IPM)
Mali	Plateforme nation. agroécologie paysanne	Polit. Nat. Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle	Office Protection des Végétaux	Projet FAIR
Sénégal	Dynamique de TAE du Sénégal DyTAES	Progr. Agriculture et souveraineté Aliment. Durable	Plan de Lutte Désertification	Projet Sénégal Emergent PSE Vert
Vietnam	Vietnamese Good Agricultural Practices	Food safety & sustainable development Plan	Law on Environmental Protection 2014	Integrated Pests Management (IPM)

Les instruments visant à garantir l'accès au marché et la sécurité alimentaire comprennent un large éventail d'actions. Les dix pays étudiés disposent de normes de certification biologique, en grande partie en réponse aux demandes des pays importateurs. Il existe des systèmes de certification participative au Sénégal, en Argentine et au Brésil (où il existe également une certification de contrôle social, administrée par les organisations de producteurs). Les instruments de soutien aux circuits courts s'appuient sur la construction sociale des marchés locaux : foires, magasins de produits agricoles, coopératives de consommateurs et communautés de soutien aux agriculteurs (CSA) dans les villes. D'autres types de circuits courts se sont répandus en Amérique latine : ils impliquent des achats publics préférentiels auprès des agriculteurs familiaux, avec un prix majoré pour les produits agroécologiques ou biologiques, comme le programme d'achat de produits alimentaires et le programme de cantines

scolaires au Brésil. Enfin, les programmes d'agriculture urbaine et périurbaine (le programme ProHuerta en Argentine, le programme GAP au Vietnam), les programmes de sécurité alimentaire et de nutrition (Brésil, Sénégal) et le programme GAP au Laos, ou Systèmes de Plantation de Couverts Végétaux -SCV en Madagascar, entretiennent des liens étroits avec l'agroécologie.

La réglementation environnementale et les instruments de subventions ne concernent pas seulement l'agroécologie, mais également la promotion de pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Ils comprennent la réglementation de la biodiversité agricole, des variétés génétiquement modifiées et de l'utilisation des terres. Les programmes visant à réduire l'utilisation de pesticides sont rarement mis en œuvre au Brésil, mais sont plus efficaces au Vietnam et au Laos. Plusieurs pays ont introduit des subventions aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement : c'est le cas des programmes *Agriculture verte Plan* du Laos et du Vietnam, par exemple.

Les instruments peuvent également être différenciés selon l'échelle d'intervention : macro, nationale ou micro (locale et territoriale). Ces instruments sont davantage axés sur la transformation systémique des systèmes alimentaires dans des pays comme le Brésil, l'Argentine, la Colombie, le Burkina Faso et, dans une certaine mesure, Madagascar, ce qui correspond à des politiques de TAE plus ouvertes et participatives. Dans d'autres pays d'Afrique et d'Asie, en revanche, l'accent est davantage mis sur les pratiques et techniques de substitution des intrants et de conservation des sols, ce qui peut laisser la place aux processus de verdissement de l'agriculture (Mzoughi et Napoleone, 2013).

Le cas des instruments visant à réduire l'utilisation des pesticides

En effet, parmi les politiques nationales qui, sans évoquer un soutien explicite à l'agroécologie, il existe des instruments qui peuvent avoir un impact important : il s'agit entre autres (sécurité et souveraineté alimentaire, santé publique, semences locales) des instruments de substitution (bi-intrants) et réduire l'utilisation de pesticides (Meunier et al, 2023).

Au *Burkina Faso*, le débat oppose la pratique d'utilisation rationnelle des intrants défendue par certains secteurs de l'agroécologie (quand il n'existe pas d'alternative connue) au standard « sans intrants » défendu par la production biologique dépendant de la certification et de l'exportation.

Au *Mali*, le fort soutien public à la filière cotonnière qui fournit des intrants chimiques et des pesticides conduit à leur utilisation pour d'autres cultures. Il existe une exclusion de l'utilisation de pesticides pour les productions biologiques certifiées pour l'exportation (mangue, karité, haricots verts, etc.) auprès de producteurs soutenus par des ONG internationales (Alpha et al, 2022).

Au *Laos*, au *Vietnam* et à *Madagascar*, il existe des plans et programmes visant à réduire l'utilisation des pesticides, avec le soutien de la coopération internationale et des résultats importants en termes de lutte intégrée contre les ravageurs, de lutte biologique, etc. L'agroécologie introduite par les programmes d'agriculture de conservation des sols, y compris la plantation directe, maintient même l'utilisation du glyphosate pour des cultures à plus grande échelle. Dans le cas de l'horticulture biologique, l'utilisation de plantes défensives et de mélanges de pesticides ou d'intrants biologiques faits maison est encouragée.

Au *Brésil* : La loi et la politique de réduction de l'usage des pesticides existent, mais n'ont jamais été réglementées et appliquées, malgré plusieurs tentatives de réglementation avec le PNAPO (2013-2016). Le changement politique a conduit à l'abandon total de cette politique et à la légalisation de plus de 500 pesticides auparavant interdits en 2017 (Présidence Temer) et 2019 (Présidence Bolsonaro).

En effet, la question des intrants et des pesticides n'est pas la même en Afrique qu'en Amérique latine. En Afrique, on parle de réduction, mais l'utilisation reste assez faible (Whei Zhou et al, 2025). L'ampleur du problème est l'ampleur de l'utilisation des pesticides ; les problèmes de contamination sont beaucoup plus graves en Amérique latine, dans un contexte complètement différent (Meunier et al, 2024). En Asie, les cas étudiés du Laos et du Viet Nam ne correspondent pas aux pays grands utilisateurs de pesticides à la différence de la Chine, Inde, Thaïlande, Indonésie ou des Philippines.

Tentative de typologie des processus de construction de la TAE

L'étude révèle quatre grandes catégories d'instruments de politique publique : la gestion des connaissances agroécologiques (recherche, formation, vulgarisation et renforcement de l'organisation des acteurs) ; financement (crédits et subventions conditionnés aux pratiques) ; commercialisation (certification, marchés et foires, marchés publics) ; et les instruments réglementaires (fonciers, environnementaux, phytosanitaires, commerciaux, etc.). La manière dont ces ensembles d'instruments et de projets sont mis en œuvre dépend de la combinaison de différentes dimensions de traduction et de l'élaboration de politiques pour ou contre l'ET. Nous avons trouvé 3 types parmi les dix pays étudiés, certains avec des variantes ou des sous-types.

Type 1. Agroécologie et agriculture biologique dans les pays libéraux dominés par l'agro-industrie : le contexte dominant est celui de l'agro-industrie et l'héritage du modèle conventionnel de la Révolution verte. Malgré ce modèle dominant, la société civile organisée promeut les initiatives d'agroécologie et de production biologique avec le soutien irrégulier et plus ou moins marginal des politiques publiques, principalement axées sur l'agriculture familiale, avec une certaine influence directe de l'aide internationale (idées, plus ou moins financements). Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Colombie.

Sous-type 1.a : Identique, mais avec une plus grande influence des financements internationaux : Colombie et Afrique du Sud.

Sous-type 1.b : Identique, mais avec des approches plus participatives et plusieurs initiatives d'instruments publics de gouvernements régionaux ou nationaux en faveur du GT : Brésil et Argentine.

Type 2. Agriculture biologique, agroécologie et agriculture durable dans des contextes de transition agricole paysanne et d'États faibles, avec une forte influence de l'aide et des financements internationaux : Burkina Faso, Mali, Madagascar.

Sous-type 2.a - Renforcement des capacités de l'État et de la société civile : Sénégal

Sous-type 2.b : - Augmentation du soutien public aux programmes d'agriculture durable : Madagascar

Type 3 : Pays communistes planifiés par l'État avec une agriculture biologique et durable planifiée de manière centralisée, mais avec une forte dépendance au financement international : Laos, Vietnam. Pour compléter l'étude, il a également fallu identifier les acteurs et les institutions (au sens d'organismes de réglementation) qui retardent ou bloquent les changements en faveur du TAE. De toute évidence, en Argentine, au Brésil, au Burkina Faso et au Mali, le changement de régime politique vers un gouvernement plus conservateur et moins ouvert a eu un impact négatif sur les politiques du TAE. Paradoxalement, et cela montre les limites des politiques publiques et des ressources nationales, ces revers publics n'ont pas empêché le TAE de maintenir son élan au niveau de la société civile et des communautés locales (Niederle et al, 2022).

Parfois, l'aide internationale basée et centrée sur les pratiques et technologies héritées de la Révolution verte constitue un facteur freinant les processus de TAE, comme nous l'avons vu au Laos, au Vietnam et à Madagascar. Enfin, il existe toujours des tensions, des compétitions, voire des conflits entre les organisations de la société civile, principalement autour du modèle technique (Production biologique, agroécologie ou agriculture durable) comme au Burkina Faso, ou autour des processus de certification (Afrique du Sud, Argentine, Brésil), ou encore gestion de l'eau et des déchets

Conclusion

L'étude transversale et comparative menée dans dix pays du Sud sur trois continents, malgré leurs différences contextuelles et leurs conditions spécifiques d'émergence de l'agroécologie, permet d'identifier quelques conclusions communes et structurantes pour la compréhension de la mise en politique de la TAE.

Tout d'abord, quelle que soit l'approche technique ou conceptuelle adoptée, la construction de politiques publiques efficaces en matière de TAE nécessite une combinaison de différents acteurs et facteurs. En Amérique latine et en Afrique, où l'étude a concentré le plus de cas, l'émergence d'initiatives et de politiques de TAE dépend avant tout de la mobilisation des mouvements sociaux paysans et de leur capacité à former des coalitions avec des secteurs de la société civile, de l'Etat et des bailleurs de fonds, qu'ils soient nationaux ou internationaux. Dans ces contextes, le changement implique une dimension sociale et politique qui transcende le simple aspect technique. Au Laos et au Viêt Nam, en revanche, la centralisation et la planification étatique caractéristiques de leurs régimes politiques placent l'État au centre de la prise de décision. Malgré cela, les agences de financement bilatérales, internationales et non gouvernementales jouent un rôle crucial dans la traduction et la promotion des innovations, principalement au niveau technologique.

Deuxièmement, les politiques publiques en matière de TAE, lorsqu'elles existent, disposent généralement de ressources limitées et d'un champ d'application restreint, reflétant une faible institutionnalisation. C'est pourquoi ces politiques sont susceptibles d'être démantelées à la suite de changements politiques et électoraux, comme cela a été observé au Brésil sous le gouvernement Bolsonaro et en Argentine sous les administrations Macri et Milei (Niederle et al., 2022 ; Sosa Varroti et al., 2024). Paradoxalement, même dans ces scénarios défavorables, la TAE a fait preuve de résilience au niveau de la société civile et des collectivités locales, mettant en évidence les limites des politiques publiques et la force des acteurs territoriaux.

Troisièmement, bien que l'aide internationale soit souvent essentielle pour rendre le TAE viable dans des pays aux ressources nationales limitées, elle peut dans certains cas perpétuer des modèles basés sur la révolution verte. Cette approche peut limiter les innovations et les changements paradigmatiques ou socio-organisationnels, comme on l'a vu au Laos, au Vietnam et à Madagascar (Achterberg & Quiroz, 2021).

Enfin, la TAE est souvent confronté à des tensions, des compétitions, voire des conflits entre organisations de la société civile. Ces conflits peuvent découler de différences idéologiques ou de convictions sur le modèle technique le plus approprié - par exemple, la production biologique, l'agroécologie ou l'agriculture durable, comme dans le cas du Burkina Faso. Ils peuvent également porter sur les processus de certification, avec des conflits entre la certification par tiers (prédominante en Afrique du Sud et à Madagascar), la certification participative (Argentine, Brésil et Colombie) et les initiatives sans certification, promues par les mouvements agroécologiques. Au Brésil, l'innovation du contrôle social par les organisations de producteurs se distingue, permettant la vente directe et les achats publics par l'État. En outre, des tensions liées à la gestion de l'eau et des déchets sont observées dans différents contextes, comme en Argentine, au Viêt Nam, en Colombie et à Madagascar.

L'étude révèle une diversité de conceptions, de trajectoires et d'instruments, qui indiquent de multiples stratégies de TAE. L'application d'un cadre analytique commun a permis de comprendre comment les processus de mise en œuvre des politiques et d'institutionnalisation de la TAE s'opposent au modèle dominant de l'agriculture conventionnelle, basé sur les paradigmes de la révolution verte. Les alternatives à l'agroécologie, en ce sens, ne peuvent se

limiter à l'adoption systématique de pratiques minimalistes ou à la simple transposition d'approches radicales, telles que la transformation durable des systèmes alimentaires promue par l'agroécologie latino-américaine, dans des contextes divers tels que ceux de l'Afrique et de l'Asie.

Dans ce contexte, il est clair qu'il n'existe pas de solutions universelles pour la TAE qui puissent être appliquées de manière homogène dans différents contextes. Il est essentiel d'adopter une approche flexible, capable d'adapter les politiques et les instruments aux conditions locales et aux structures d'opportunités, ainsi qu'aux faiblesses institutionnelles. Cette adaptation nécessite l'utilisation d'instruments ouverts, inclusifs et participatifs qui dialoguent avec les réalités territoriales et renforcent l'autonomie et le protagonisme des communautés locales dans la transition agroécologique.

Remerciements Les auteurs et co-auteurs tiennent à remercier les partenaires du projet TAFS dans les 10 pays étudiés ainsi que les différents collègues et partenaires qui ont participé aux entretiens. Nous tenons également à saluer le soutien financier des 5 Dispositifs de Recherche Partenariaux soutenus par le CIRAD (Govinn /G&PP Afrique Australe, ISA Sahel, Malica Asia, PP-AL et SPAD Madagascar), le Ministère français des Affaires étrangères et européennes à travers le CGIAR (Projets TPP Agroécologie et Viability) et la Commission européenne par le biais de la convention de subvention H2020 RISE ATTER Marie Skłodowska -Curie n° 101007755.

Références

- Achterberg , E. & Quiroz , D. (2021). Fonds d'aide au développement pour l'agroécologie. Profond.
- Alpha, A. ; Soumare, M. ; Dedieu, C. ; Sidibe, O. ; Sanogo, K. (2022) La faiblesse des politiques publiques de soutien à l'agroécologie au Mali, Montpellier, CIRAD, TAFS,
- Audet R.; Gendron, C. (2011) IFOAM and the institutionalization of organic agriculture in A Reed, D. Reed & P. Utting (Eds) Business Regulation and Non-State Actors, London, Routledge,
- Altieri, M A (1989) Agroecology: A new research and development paradigm for world agriculture. *Agriculture, Ecosystems & Environment*, 27(1-4), 37-46.
- Altieri, M A. (2018) Agroecology: the science of sustainable agriculture. CRC Press.
- Altieri, M A et Nicholls, C I (2012). Agroecology scaling up for food sovereignty and resiliency. *Sustainable Agriculture Reviews: Volume 11*, 1-29.
- Caron, P. ; Treyer, S. (2016) « Climate-Smart Agriculture and International Climate Change Negotiation Forums ». In *Climate Change and Agriculture Worldwide*, TORQUEBAU E. (Ed), 325-36. Dordrecht: Springer Netherlands, https://doi.org/10.1007/978-94-017-7462-8_25
- Cesaro, J. D. (2020) Transformation des agricultures en Asie du Sud-Est : la paysannerie face aux défis de la mondialisation. In *Géococonfluences, dossier L'Asie du Sud-Est, carrefours et confins*, 26 p. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/asie-du-sud-est/articles-scientifiques/agricultures-mondialisation>
- Dale, B. (2020). Alliances for agroecology: From climate change to food system change. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 44(5), 629-652. 2020
- Di Roberto, H., Milhorange, C., Sockhna Dieng N. ; Sanial, E. (2023) L'agroforesterie en contexte post-forestier : perspectives et controverses d'une mise à l'agenda politique

- en Côte d'Ivoire ». *Bois & Forêts des Tropiques* N° 356, 2023 : 81-91.
<https://doi.org/10.19182/bft2023.356.a37121>
- FAO (2018) Les 10 éléments de l'agroécologie - Guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables, FAO, Rome -
<https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/3d7778b3-8fba-4a32-8d13-f21dd5ef31cf/content>
- Giraldo, O. F. et Rosset, PM (2018). Agroecology as a territory in dispute: Between institutionalism and social movements. *The Journal of Peasant Studies*, 45(3), 545-564.
- Gliessman, S. (2000). *Agroecologia: processos ecológicos em agricultura sustentável*. Porto Alegre: Universidade Federal do Rio Grande do Sul, 2000.
- Gliessman, S. (2016) Transforming food systems with agroecology. In *Agroecology and Sustainable Food Systems*, Vol. 40, pp. 187-189.
- Greenberg, S.; Drimie, S. (2021) The state of the debate on agroecology in South Africa. A scan of actors, discourses and policies. TAFS phase 1 report. CoE-FS-SAFL, https://compar.cirad.fr/en/content/download/4332/33083/version/1/file/TAFS_Policy+Brief+%231-Policy+landscape_OCT2022.pdf
- Griffon, M. (2013) *Qu'est-ce que l'agriculture écologiquement intensive ?* Paris, Édition Quae Collection : Matière à débattre et décider, 224 p.
- Guéneau, S.; Xiong, M. (2022) The Institutionalisation of Agroecology in Lao PDR, Montpellier, CIRAD Policy Brief TAFS, <https://compar.cirad.fr/content/download/4314/33011/version/1/file/Policy+Brief+Agroecology+Laos.pdf>
- Hassenteufel, P. (2008). *Sociologie politique : action publique*, Paris, Armand Colin, 294 p.
- Hassenteufel P. (2011). L'action publique comme construction collective d'acteurs en interaction. Dans : Hassenteufel P. *Sociologie politique : l'action publique*. Paris : Armand Colin, p. 115-156.
- HLPE. (2019). *Approches agroécologiques et autres approches innovantes de l'agriculture et des systèmes alimentaires durables qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition*. Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition.
- Kingdon, JW (1995). *Agendas, alternatives et politiques publiques* (2e éd.). Longman, MI L'Université du Michigan.
- Lamine C. (2020) . *Sustainable Agri-food Systems : Case Studies in Transitions Towards Sustainability from France and Brazil*, Bloomsbury Publishing, 208 p. 2020
- Lascombes P. ; Le Gales P. (2012) *Sociologie de l'action publique*. Maceió, Edufal, ISBN : 9788571777033
- Lemeilleur, S., Dorville, C., Niederle, P. et Ilbert, H. (2022). Analyzing institutional changes in community-based management: a case study of a participatory guarantee system for organic labeling in Brazil. *Journal of Institutional Economics*, 1-17. 2022
- Le Cam, M. (2022) « Mali : la France suspend son aide au développement dans un contexte d'isolement croissant de Bamako ». *Le Monde*, 17 novembre 2022. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2022/11/17/mali-la-france-suspend-son-aide-au-developpement-dans-un-contexte-d-isolement-croissant-de-bamako_6150304_3212.html
- Le Velly G.; Goulet F.; Dufeu I., Loconto A., Niederle P. (2023) When markets make agroecologies: Empirical evidence from downstream and upstream markets in Argentina, Brazil and France. *Journal of Innovation Economics and Management* (42) : 21-42 : 2023. <https://doi.org/10.3917/jie.pr1.0146>

- Loconto, A. M.; Fouilleux, E. (2019) « Defining Agroecology: Exploring the Circulation of Knowledge in FAO's Global Dialogue ». *The International Journal of Sociology of Agriculture and Food* 25, no 2 , 2019: 116-37. <https://doi.org/10.48416/ijaf.v25i2.27>
- Medina, C. (2022) Analyse de la dynamique institutionnelle autour de l'agroécologie au Burkina Faso. Etat des lieux des politiques publiques, acteurs et discours. Rapport d'étude du projet FAIR-Sahel. Montpellier, CIRAD, Juillet 2022.
- Meunier, E. ; Smith, P. ; Griessinger T.; Robert, C. (2024) Understanding changes in reducing pesticide use by farmers: Contribution of the behavioural sciences, *Agricultural Systems*, Vol. 214, 2024, 103818, <https://doi.org/10.1016/j.agsy.2023.103818>
- Milhorance, C. ; Howland, F. ; Sabourin, E. ; Le Coq, J.F. (2022 a) « Tackling the implementation gap of climate adaptation strategies: understanding policy translation in Brazil and Colombia ». *Climate Policy*, 14 juin 2022, 1-17. <https://doi.org/10.1080/14693062.2022.2085650>
- Milhorance, C., Camara, A.D. ; Sourisseua J.M., Piraux, M. ; Mane, C. ; Sirdey, N. ; Belmin, R. ; Ka D.Y. ; Sall M., Anta Sall M.C. (2022b) L'intégration de l'agroécologie dans les politiques publiques du Sénégal. Dakar: ISRA-Bame; CIRAD, novembre 2022
- Mzoughi, Naoufel et Napoléone, Claude (2013) Introduction. L'écologisation, une voie pour reconditionner les modèles agricoles et dépasser leur simple évolution incrémentale. *Natures Sciences Sociétés*, pp. 161-165.
- Niederle, P., P. Petersen, E. Coudel, C. Grisa, C. Schmitt, E. Sabourin, E. Schneider, A. Brandenburg, C. Lamine, (2022). Ruptures in the Agroecological Transitions: Institutional Change and Policy Dismantling in Brazil, *Journal of Peasant Studies*, 50, 2022 <https://doi.org/10.1080/03066150.2022.2055468>
- Osorio-Garcia A. M., L. Paz, F. Howland, F., Ortega, I.; Acosta Alba, L., Arenas, N.; Chirinda, D. Martinez Baron, O.; Bonilla F., Loboguerrero A.M., Chia E, Andrieur, N. (2019) Can an innovation platform support a local process of climate-smart agriculture implementation? A case study in Cauca, Colombia, *Agroecology and Sustainable Food Systems*, DOI: 10.1080/21683565.2019.1629373
- Pavageau, C., Pondini, S. et Geck, M. (2020). Flux d'argent : qu'est-ce qui freine l'investissement dans la recherche agroécologique pour l'Afrique ?
- Patrouilleau M. M. ; Sosa Varroti, A.P. ; Goites, E. ; Toso, F.H. (2022) Analysis of Agroecological Transition at the national level in Argentina, Buenos Aires, INTA, TAFS Report 1,
- Place, F., Niederle, P., Sinclair, F., Carmona, N., Guéneau, S., Gitz, V., . . . Hainzelin, E. (2022) Agroecologically-conducive policies: A review of recent advances and remaining challenges, Working Paper 1. Bogor, Indonesia: The Transformative Partnership Platform on Agroecology, 2022. <https://doi.org/10.17528/cifor-icraf/008593>
- Raharison, T.S. (2021) Analysis of the agroecological transition of food systems at the national level. The case of Madagascar, Tananarive, SPAD, Cirad . TAFS Project Report
- Sabourin, EP, Patrouilleau, M, Le Coq, J.F., Vásquez, L. et Niederle, PA (2017). *Políticas públicas a favor da agroecologia na América Latina e no Caribe Porto Alegre*, FAO – PP-AL
- Sabourin E., Le Coq J.-F., Fréguin-Gresh S., Marzin J., Bonin M., Patrouilleau MM, Vásquez L., Niederle P., (2018). Quelles politiques publiques pour soutenir l'agroécologie en Amérique latine et dans les Caraïbes ? Cirad, Montpellier, Perspective 45. <https://doi.org/10.19182/agritrop/00020>.
- Sosa Varroti, A. P., Patrouilleau, M. M., Goites, E. ; Toso , F. H. (2024) "Análisis de las agriculturas alternativas en Argentina: políticas públicas y actores clave", em Constantino, A. (Coord.), *Las nuevas dinámicas del acaparamiento de tierras en*

- Argentina: caracterización, alternativas y desafíos. Bahía Blanca, Editorial de la Universidad Nacional del Sur (Ediuns). 2024
- Stassart, P.M., Baret, P., Grégoire, J.-C., Hance, T., Mormont, M., Reheul, D., . . . Visser, M. (2012). L'agroécologie : trajectoire et potentiel pour une transition vers des systèmes alimentaires durables.
- Thanh Tung Hoang, (2021) Analysis of Agroecological Transition at the National Level. The Emergence and Institutionalization of Agroecology in Viet Nam, Hanoi, Malica, TAFS Report 1,
- Valdivia M., Le Coq J. F., Daza P. (2022) Roadmap for the scaling up of Agroecology in Colombia.. Rome : CGIAR, 9 p. (CCAFS Info Note)
<https://hdl.handle.net/10568/119284>
- Wezel, A., Casagrande, M., Celette, F., Vian, J.-F., Ferrer, A. et Peigné, J. (2014). Pratiques agroécologiques pour une agriculture durable. A review. *Agronomy for sustainable development*, 34 (1), 1-20. 2014
- Wei Zhou M. , V. Achal (2025) A comprehensive review on environmental and human health impacts of chemical pesticide usage, *Emerging Contaminants*, Vol. 11, Issue 1, 2025, 100410,
<https://doi.org/10.1016/j.emcon.2024.100410> -
<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2405665024001112>

Résumé: Ce rapport analyse les processus de construction d'initiatives et de politiques publiques pour la transition agro-écologique (TAE) des systèmes alimentaires dans dix pays du Sud. Les résultats proviennent de la première étape du projet TAFS (Agroecological transitions for sustainable food systems : arguments for public policies). Les hypothèses étaient, d'une part, le poids des régimes politiques et de la coopération internationale dans la traduction et l'émergence de la TAE et, d'autre part, le fait que le modèle de production conventionnel dominant est le plus grand obstacle au développement de la TAE. L'étude a consisté à appliquer le même cadre d'analyse aux processus de construction de la TAE à l'échelle nationale, en utilisant des références croisées et des méthodes issues de la sociologie de l'action publique et de la sociologie politique. Les résultats montrent une diversité de conceptions des TAE, des acteurs, des processus de construction et, en même temps, des résultats en termes d'instruments et de leur mise en œuvre.

Abstract. This document analyzes the development of public policies supporting Agroecological Transition, drawing on evidence from ten countries across Africa, Latin America, and Asia. Building on the sociology of public action, the analysis integrates concepts such as policy agenda and windows of opportunity. Using document analysis and semi-structured interviews with representatives from governments, the private sector, and NGOs, the study investigates three main approaches to Agroecological Transition: agroecology, organic production, and sustainable agriculture. It identifies institutional mechanisms and challenges in fostering and institutionalizing AET policies, highlighting how political regimes, international cooperation, and civil society mobilization shape the strategies adopted. A shared methodology enabled cross-cutting analysis, emphasizing the need for adaptable and flexible public policies to address structural barriers and advance more sustainable and inclusive food systems.

Key Words: Agroecological Transition, public policies, agroecology, organic production, sustainable agriculture, social movements, policy instruments.

Resumo. Este documento analisa a construção de políticas públicas voltadas à Transição Agroecológica (TAE), reunindo evidências de dez países na África, América Latina e Ásia. A abordagem fundamenta-se na sociologia da ação pública, articulando conceitos como agenda de políticas e janelas de oportunidade. Por meio de análises documentais e entrevistas semiestruturadas com representantes governamentais, do setor privado e de ONGs, investigam-se três grandes concepções da TAE (agroecologia, produção orgânica e agricultura sustentável), bem como a atuação dos diversos atores envolvidos. Identificam-se instrumentos institucionais e desafios na emergência e institucionalização de políticas de apoio à TAE, revelando a influência dos regimes políticos, da cooperação internacional e da mobilização da sociedade civil na configuração das estratégias adotadas. A metodologia comum aplicada possibilitou uma análise transversal, evidenciando a relevância de políticas públicas adaptadas e flexíveis para superar entraves estruturais e fomentar sistemas alimentares mais sustentáveis e inclusivos.

Palavras chave: Transição Agroecológica, políticas públicas, agroecologia, produção orgânica, agricultura Sustentável, movimentos sociais, instrumentos de política

Resumen. El documento analiza la construcción de políticas públicas orientadas a la Transición Agroecológica (TAE), recogiendo evidencias de diez países de África, América Latina y Asia. El enfoque se basa en la sociología de la acción pública, articulando conceptos como agenda de políticas y ventanas de oportunidad. A través de análisis documentales y entrevistas semiestructuradas con representantes gubernamentales, del sector privado y de ONG, se investigan tres grandes concepciones de TAE (agroecología, producción orgánica y agricultura sostenible), así como la actuación de los distintos actores implicados. Se identifican los instrumentos institucionales y los retos en el surgimiento y la institucionalización de políticas de apoyo a la TAE, revelando la influencia de los regímenes políticos, la cooperación internacional y la movilización de la sociedad civil en la configuración de las estrategias adoptadas. La metodología común aplicada permitió un análisis transversal y comparativo, destacando la importancia de políticas públicas adaptadas y flexibles para superar los obstáculos estructurales y fomentar sistemas alimentarios más sostenibles e inclusivos.

Palabras clave: Transición Agroecológica, políticas públicas, agroecología, producción orgánica, agricultura sostenible, movimientos sociales, instrumentos de política.